

05.10.10 | 04:30 | La Cote

## Founex «J'ai reçu le soutien de conseillers et citoyens»



**Le conseiller communal de Founex Simon Vaucher attend la réponse du Conseil d'Etat à la suite de son recours.** Alexis Voelin

Conseiller communal, Simon Vaucher reste scandalisé par la façon dont s'est passée la votation du 30 août. Le Conseil d'Etat analyse son recours. Comme annoncé dans notre édition du 24 septembre, un conseiller communal de Founex a décidé de recourir au Conseil d'Etat contre la manière dont s'est produite la décision de l'assemblée politique du village de voter contre la fusion des huit communes de Terre Sainte, le 30 août dernier. Raison invoquée? Vice de forme. Simon Vaucher s'explique.

Simon Vaucher, avez-vous payé la somme d'environ 800 francs (frais administratif) permettant à votre recours d'être pris en compte auprès du Conseil d'Etat?

Oui, je les ai payés. En fait, j'avais jusqu'au 1er octobre pour cela. Le processus étant maintenant confirmé, je peux accepter de parler à visage découvert.

Qu'est-ce qui vous a décidé d'aller au bout de votre démarche?

Il y a plusieurs éléments. Tout d'abord, j'ai reçu le soutien de quelques conseillers comme de citoyens que, par ailleurs, je tiens à remercier. Ça m'a donc conforté dans mon action. Pour moi, à la suite de cette soirée du 30 août, il fallait réagir, et je l'ai fait le surlendemain du vote. Le délai entre le recours et le paiement m'a permis de réfléchir et de voir si cette démarche intéressait d'autres personnes.

Et c'est donc le cas?

Oui, des conseillers m'ont indiqué avoir regretté de ne pas avoir trouvé le temps nécessaire de faire recours. Ils sont donc contents de savoir que quelqu'un a fait cette démarche.

Vous parliez de soutien de la part de membres du Conseil. De quel type est-il?

Moral comme financier. Les mots d'encouragement m'ont donné envie d'aller jusqu'au bout. Financièrement, les frais ont été partagés.

Vous avez également écrit une lettre à tous les membres du Conseil pour expliquer et informer de votre action...

C'est exact. Une lettre où j'ai expliqué clairement mes motivations, avec une copie du recours, pour qu'il n'y ait aucune spéculation ni ambiguïté.

A titre personnel, vous étiez pour la fusion?

Oui. J'étais surtout intéressé à ce que la population puisse donner son opinion (*ndlr: en cas d'acceptation à Founex le 30 août dernier, tous les électeurs des huit villages de Terre Sainte se seraient prononcés sur la question de la fusion le 28 novembre*). Car je pense que, pour un sujet aussi important qu'une nouvelle communauté de destin, les habitants doivent se prononcer. Mais je tiens également à clarifier une chose: si, à l'issue du vote du 30 août, le Conseil avait accepté la Convention de fusion dans les mêmes circonstances (*lire ci-contre*), j'aurais fait la même démarche.

Vous êtes donc persuadé qu'il y a eu vice de forme?

Oui. Maintenant, j'attends que le Conseil d'Etat se prononce.

S'il confirme le vice de forme, vous êtes conscient qu'il faudra procéder à un nouveau vote dans les huit communes?

Oui, bien sûr. Mais il faut aller au bout de ce dossier, afin que l'on puisse s'appuyer, pour l'avenir, sur une décision claire et démocratique.

RODOLPHE HAENER

RHAENER@LACOTE.CH

### Vice de forme?

Ya-t-il eu vice de forme lors de la séance du Conseil communal de Founex du 30 août, lorsqu'il était question de voter sur la Convention de fusion des communes en Terre Sainte? Une chose semble certaine: le président du Conseil n'a pas autorisé la moindre prise de parole avant le vote, alors que c'est le cas habituellement. Le service juridique du Conseil d'Etat devrait se prononcer d'ici au 8 octobre. Et si le vice de forme est confirmé? Un nouveau vote devrait être organisé. RH